

Association des amis des bouchers

Verein Freunde der Metzgerschaft



Déclaration d'accession

- A titre privé la cotisation annuelle CHF 50.-
 A titre professionnel la cotisation annuelle CHF 250.-

L'adhésion est annuelle du 1 juillet au 30 juin de l'année suivante.

Nom

Prénom

Société

Rue

Code postal, Lieu

Mail

Téléphone

Fax

Portable

Page Web

Par la présente, j'accepte mon adhésion à l'association des amis des bouchers et m'engage à reconnaître les statuts de l'association (sur www.verein-fdm.ch) ainsi qu'à payer la cotisation annuelle.

Lieu / date

Signature

**Le talon réponse est à renvoyer par courrier ou par fax à:
Daniel Strub, Freunde der Metzgerschaft, Alpenweg 5, 4313
Möhl, Telefon 061 851 55 45, d_strub@sunrise.ch**

Après la déclaration d'accession prise, vous recevez de notre part une lettre de confirmation.

La contribution de membre arrive à échéance chaque fois en octobre.

www.verein-fdm.ch

Tous les renseignements sur l'association des amis des bouchers.

L'association des amis des bouchers possède son propre site Web.

- Oui! J'ai (nous avons) un site Web et si nous désirons créer un lien avec www.verein-fdm.ch. S'il vous plaît, prenez contact avec moi (nous)
- Non! Je (nous n'avons) n'ai aucun site Web. Je (nous projetons) projette de mettre en place un site Web. S'il vous plaît, prenez contact avec moi (nous).
- Non! Je (nous) n'ai aucun intérêt pour un créer un lien.